

MISE A JOUR DES COORDONNEES DES LICENCIES

Veuillez remplir lisiblement vos coordonnées -
 Nous rapporter ce document lors du retrait de votre licence 2023/2024
 Ou le renvoyer au club **avant le 15 SEPTEMBRE 2023**

Nom (en majuscule)	Prénom	Adresse postale

Tél Fixe	Tél portable	Fax	Adresse internet

ASSEMBLEE GENERALE DU 07 OCTOBRE 2023

J'assisterai à l'Assemblée Générale

 OUI

 NON

Je serai accompagné de personne(s)

Réponse avant le 15 Septembre 2023

Questions pour l'Assemblée Générale

Partie à conserver par le licencié

TIRS DE CONTRÔLE DE LA SAISON 2023-2024

A partir de cette saison, il n'y a plus de dates imposées pour les séances de tir contrôlé. Cependant, ces séances, au nombre de trois restent obligatoires au sein des Carabiniers Saint Quentin.

Chaque licencié à jour de cotisation pourra, quand il le désire solliciter le permanencier présent pour valider sa séance, dans le respect des règles et des délais.

Il n'y aura plus de signature de complaisance, et aucune validation de feuillet vert en cas de manquement à ces obligations.

Ces nouvelles mesures ont pour but d'offrir plus de souplesse aux tireurs réguliers, et de responsabiliser ceux que nous ne voyons que trois fois par an.